

LE SOLDAT QUI DÉSIRE S'ADONNER À LA CULTURE

La Commission d'établissement des soldats publie un bulletin pour renseigner les vétérans qui voudraient s'établir sur des terres.

FORMULE D'INFORMATION PRÉLIMINAIRE.

Tout soldat de retour qui désirerait sérieusement s'adonner à la vie agricole, sous le régime de la loi concernant l'établissement des soldats, devrait en premier lieu se bien familiariser avec la procédure afin de ne pas perdre de temps aux préliminaires, d'après un bulletin récemment publié par la Commission. Il devrait s'aboucher avec un des représentants de la Commission d'établissement des soldats dans la province où il réside.

Il lui faudrait d'abord remplir la formule d'information préliminaire qui contient le dossier militaire de l'aspirant, son occupation dans la vie civile, ses connaissances agricoles et autres matières qui pourront aider le comité de qualification à décider s'il est désirable, dans son propre intérêt comme dans celui de l'Etat, qu'il soit assisté dans l'acquisition d'une terre.

Cette formule d'information préliminaire est examinée par le comité de qualification et il sera parfois nécessaire pour l'aspirant de se présenter personnellement devant la Commission. Si cela lui est impossible, le comité pourra nommer un représentant pour aller l'interviewer et faire rapport en conséquence.

Généralement parlant, tout soldat ou marin des forces canadiennes, impériales ou coloniales britanniques, qui a servi sur un des théâtres de la guerre, soit en France soit en Mésopotamie, ou en dehors du pays où il s'est enrôlé (c'est-à-dire, s'il a quitté le Canada pour aller en Angleterre), a droit de se prévaloir des avantages de la loi concernant l'établissement des soldats. Ou bien si, étant un sujet britannique résidant au Canada avant la guerre, il a servi dans les forces d'aucun des alliés de Sa Majesté, telle que l'armée des Etats-Unis ou de la France, et s'il a été sur le théâtre même de la guerre ou a quitté le pays de son enrôlement, il peut y participer. Les Canadiens qui ont été entraînés aux Etats-Unis ou aux Bermudes, mais qui ne sont pas allés outremer, ne sont pas éligibles. Un Canadien qui a souffert quelque mal par suite de son service, même sans aller outremer, pourra y participer, s'il reçoit une pension en conséquence. La veuve d'aucun de ceux ci-dessus mentionnés a aussi droit à bénéficier de cette loi.

Après avoir déterminé l'éligibilité de l'aspirant au point de vue du service militaire, le comité de qualification s'assurera de sa condition physique, de ses capacités générales et de son expérience agricole.

Dès que l'aspirant a obtenu son certificat de qualification, il peut s'adresser au comité consultatif de prêt pour avoir de l'aide financière, s'il désire acheter une terre. Il peut avoir choisi le terrain particulier qu'il voudrait se faire acheter par la Commission d'établissement des soldats, ou bien celle-ci lui fournira une liste des terres en vente dans la province où il désire s'établir et il pourra choisir parmi celles-ci. Le comité évaluera le terrain par rapport à ses possibilités agricoles et s'il est satisfaisant et convenable à la capacité du soldat de se conformer aux exigences financières de la loi, le terrain sera acquis pour lui. Le comité des prêts est autorisé à prêter au colon pour l'achat

REPRÉSENTANTS DU BUREAU DE L'ÉTABLIS- SEMENT DES SOLDATS.

COLOMBIE-BRITANNIQUE:

Major M. V. McGuire,
Pemberton Building,
Victoria, C.-B.
Soldier Settlement Board,
Birks Building,
Vancouver, C.-B.

ALBERTA:

Major F. W. W. Fane,
Post Office Building,
Edmonton, Alta.
Major John Barnett,
Beveridge Building,
Calgary, Alta.

SASKATCHEWAN:

Lieut. S. F. Dunlop,
McCallum Hill Building,
Regina, Sask.
E. R. Stevens,
C.P.R. Building,
Saskatoon, Sask.
Capt. S. Grant,
Prince-Albert, Sask.

MANITOBA:

D. W. Campbell,
Post Office Building,
Winnipeg, Man.

ONTARIO:

W. M. Jones,
32 Adelaide St. E.,
Toronto, Ont.

QUÉBEC:

Lt.-col. Bruce Campbell,
Drummond Building,
Montréal, Qué.

NOUVEAU-BRUNSWICK:

William Kerr,
Post Office Building,
St-Jean, N.-B.

NOUVELLE-ÉCOSSE:

H. C. Congdon,
529 rue Barrington,
Halifax, N.-T.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD:

Soldier Settlement Board,
Riley Building,
Charlottetown, I.P.-E.

de la terre jusqu'à concurrence de \$4,500. Le colon est requis de payer 10 pour 100 comptant sur l'achat, mais le comité peut recommander à la Commission que ce paiement de 10 pour 100 ne soit pas exigé dans le cas d'un homme marié qui a l'expérience agricole voulue et qui est considéré comme colon particulièrement désirable. Cet emprunt est remboursable en vingt-cinq années.

Après s'être assuré de sa terre, le colon peut s'adresser au comité des prêts pour se faire aider pour outiller sa ferme. Ce comité peut lui prêter jusqu'à \$2,000 pour acheter du bétail, des instruments et autres accessoires. Cette somme est remboursable en quatre versements annuels uniformes à commencer de la troisième année, aucun intérêt n'étant chargé les deux premières années.

Il y a encore une autre aide financière. Le colon peut demander jusqu'à \$1,000 pour la construction de bâtiments. Cet emprunt est remboursable en vingt-cinq ans.

Sur tous ces emprunts l'intérêt est chargé au taux de 5 pour 100.

Les soldats de retour dont l'instruction est incomplète pourront suivre un cours d'agriculture pratique. Ceci sera expliqué dans un article subséquent.

CULTURE DE LA RACINE DE CHICORÉE DANS ONTARIO

L'expérience démontre que l'on a obtenu un produit d'excellente qualité une fois manufacturé.

Un bulletin des fermes expérimentales publié par le ministère de l'Agriculture dit que de grandes quantités de racines de chicorée (*cichorium Putybus*) sont employées en les mélangeant avec le café auquel la chicorée donne un saveur particulière qu'il ne possède pas par lui-même. Les racines sont d'abord lavées puis séchées, et ensuite torréfiées et pulvérisées, mais ces divers procédés ne peuvent être employés avec succès que par le manufacturier qui, lui, possède l'outillage nécessaire. A moins que le fermier ne soit établi à une courte distance d'une manufacture de chicorée, le transport des racines fraîches deviendrait trop coûteux pour permettre un profit raisonnable. Mais il devrait être possible pour quelques fermiers de sécher les racines avant de les vendre au marchand, ce qui en diminuerait le poids dans des proportions considérables.

On a fait des essais de culture avec cette plante, il y a plusieurs années, à Guelph, Ont., et l'on a obtenu les résultats suivants:

Le rendement de racines fraîches par acre en 1896 a été de 11½ tonnes; en 1897 la récolte a manqué et en 1898 elle a donné un rendement de 7 tonnes par acre.

Dans le comté de Berthier, Qué., le rendement moyen est de 7 tonnes bien que l'on ait obtenu jusqu'à 14 tonnes de l'acre.

En Angleterre, le rendement varie de 6 à 17 tonnes, la moyenne étant de 8 tonnes par acre.

Afin d'expérimenter davantage ce genre de culture on a ensemencé avec de la chicorée une petite pièce de terre à la ferme expérimentale, Ottawa, le 28 avril 1918. La superficie de la pièce était de 1,227 acres et l'espèce employée était la Grande Magdebourg. La graine a été semée sur huit rangées espacées de huit pouces. Un nombre considérable de plantes ont fleuri la même année au lieu de pousser une grosse racine et de fleurir la deuxième année comme cela est la règle pour cette espèce.

Les racines furent arrachées le 18 octobre sans qu'elles aient souffert de la température de 23½ F. que l'on avait eue la nuit précédente. Après avoir été lavées et débarrassées de la grande eau les racines pesaient 67 livres, quelques-unes des racines pesant plus de deux livres. Ce rendement donne 7½ tonnes par acre.

Un échantillon de ces racines a été envoyé à la Dominion Chicory Company, de Montréal, pour examen. Le rapport que l'on a reçu se lisait comme suit: "Nous avons reçu les échantillons de racines de chicorée, et après les avoir examinées et éprouvées avec soin nous les trouvons excellentes sous tous rapports."

L'EMPRUNT AMÉRICAIN.

Il s'est vendu pour au delà de cent millions de dollars des nouveaux bons de la Victoire dans la cité de New-York seulement, au premier jour de la campagne de souscription. Ce chiffre est basé sur des rapports partiels reçus par le Loan Committee et égale le résultat des deux premiers jours des trois premiers emprunts de la Liberté. On prévoit même que le succès du quatrième emprunt se répètera.

Au nom de l'Irving National Bank et de l'Irving Trust Co., M. Lewis-E. Pierson a souscrit \$40,000,000. La U.S. Steel Corporation doit souscrire ces jours-ci une somme de \$25,000,000.

Le ravitaillement de l'Europe.

La valeur totale des articles de ravitaillement distribués en Europe durant le mois de mars est de \$95,000,000, d'après un rapport rendu public à Paris par M. Herbert Hoover. A part une somme de \$2,500,000, le tout a été fourni sur une base de crédit.

COÛT DES VIVRES UN PEU PLUS BAS LE MOIS PASSÉ

Le temps perdu à cause de différents industriels a été plus considérable qu'en février.

LE BUDGET HEBDOMADAIRE.

La perte de temps causée par des différents industriels au cours du mois de mars a été plus grande qu'en février 1919 ou en mars 1918. On a constaté l'existence de dix-neuf grèves, affectant 2,739 ouvriers et leur faisant perdre un total de 49,799 jours ouvrables. Les rapports font voir que quatorze de ces grèves se sont déclarées depuis le 1er mars et qu'elles ont affecté approximativement 2,641 employés. Ces chiffres ont été préparés pour le ministère du Travail pour la "Gazette du Travail".

Dans le coût du budget hebdomadaire de famille, pour ce qui concerne les denrées principales, il y a eu une diminution assez prononcée; la moyenne pour mars a été de \$13.05, comparée à \$13.41 pour février et \$12.66 pour mars 1918. Le chiffre index des prix du gros a baissé légèrement, étant à 277.6 pour mars, comparé à 279.8 pour février, 290.0 pour novembre 1918 et 269.2 pour mars 1918.

Dans les prix la tendance générale à la baisse s'est continuée, mais, dans certains groupes, il y a eu plutôt un mouvement montant. Le nombre indice des prix du gros a été moins élevé, se maintenant à 277.6 pour mars, comparé à 279.8 pour février, 290.9 pour novembre 1918; 269.2 pour mars 1918; 224.9 pour mars 1917; 154.4 pour mars 1916 et 137.0 pour mars 1915. Les principaux changements au cours du mois furent des avances dans le bétail et les viandes, et dans les fourrures brutes, et des baisses dans les prix des œufs, du beurre, du poisson, des métaux et des produits chimiques. Il y eut aussi une hausse légère dans les fruits, les légumes et divers produits alimentaires; dans les matériaux de construction, on a constaté quelque baisse.

Dans les prix du bétail, le budget hebdomadaire de famille a été encore plus bas au milieu de mars, le coût de vingt-neuf items de nourriture inclus donnant une moyenne de \$13.05 dans une soixantaine de villes, comparé à \$13.41 pour la mi-février et à \$13.78 pour janvier. Cette diminution pour le mois est due surtout aux prix plus bas des œufs, beurre, farine, avoine roulée, fèves, pommes de terre et à des baisses légères dans les viandes, surtout dans les produits du porc et du mouton. Pour le beurre, une hausse considérable des prix s'est produite après le milieu du mois, due à une augmentation des exportations et aux stocks réduits, les prix montant de 5 et de 10 cents la livre dans nombre de villes.

Le même budget d'alimentation en mars 1918 coûtait \$12.66, et le chiffre pour mars 1919, \$13.05, est le plus bas depuis juillet 1918, quand il fut de \$13. En mars 1914, le budget coûtait \$7.68; un an plus tard, \$7.88; en 1916, \$8.36; et en mars 1917, \$10.70.

SUCRE D'ÉRABLE.

Le marché du sirop et du sucre d'érable, dit un correspondant commercial, n'offre pas de changement notable. Les prix sont fermes. Le sirop d'érable, en bidon de 13 livres, varie de \$1.95 à \$2 et, en bidon de 8 livres et demi, de \$1.55 à \$1.60, cependant que le sucre cote de 22 à 24 sous la livre, suivant la qualité du produit.